



2024

Rapport d'activités

Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain



20bis Avenue de la Libération - 60510 Bresles
Tel : 03 44 02 10 55
contact@sivt-therain.fr
www.sivt-therain.fr

Edito :

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, j'indiquais en 2023 dans l'édito du rapport d'activité du SIVT, que l'année 2023 restera sans nul doute une année particulière tant la sécheresse aura touché notre département et notre bassin.

En 2024, le constat est diamétralement opposé... une preuve supplémentaire (s'il en faut encore) d'un changement climatique qui apporte des conditions météorologiques difficilement prévisibles et souvent extrêmes.

En effet, la météo de 2024 aura fortement conditionné les actions du SIVT. Les pluies incessantes auront retardé certains chantiers, mais la bonne adaptation des entreprises, accompagnée par l'équipe du SIVT a permis de faire sortir de terre des projets réfléchis depuis plusieurs années, devant rendre notre territoire plus résilient face aux inondations notamment.

Dans la continuité des années précédentes, des travaux de restauration de la continuité écologique ont eu lieu sur quatre ouvrages, à Beauvais, Milly sur Thérain, Sully et Songeons.

Parallèlement, des travaux issus du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) 2022 / 2027, ont débuté sur le Ru de Cires à Cires les Mello.

De plus des travaux de restauration et de valorisation de zones humides, ont été réalisés sur 4 nouvelles communes du bassin. L'objectif est toujours d'améliorer les écosystèmes en ouvrant des sites aux publics.

Soucieux de garder une proximité avec nos rus et rivières, les techniciens auront tout au long de l'année parcouru notre bassin afin de continuer à faire sortir de terre des projets réfléchis et partagés avec l'ensemble des propriétaires privés et publics.

Enfin, après un long travail administratif, le SIVT a obtenu des services de la préfecture de l'Oise la validation de sa DIG sur la gestion de l'érosion par ruissellement, document indispensable pour porter des actions visant à limiter les coulées de boue sur les territoires des CCPV, CC4R, CCS et CCPB.

Vous trouverez dans ce rapport d'activités un résumé des actions effectuées en 2024 par l'équipe du SIVT.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président


VANDE BURIE Jean-Louis



Sommaire :

Edito :	1
Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :	1
Présentation du réseau hydrographique du Thérain :	4
Organigramme des services :	7
Missions :	8
Bilan financier (au 1/11 /2024) :	12
Actions rivières :	13
1. Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration :	13
2. Mise en œuvre des premières actions du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :	13
2.1. Réalisation du programme de restauration et d'entretien 2022/2027 :	13
3. Etudes et travaux de restauration de la continuité écologique :	14
3.1. Etudes de restauration de la continuité écologique :	14
3.2. Travaux de restauration de la continuité écologique :	15
4. Travaux cours d'eau :	29
4.1. Travaux de reprise du ru de Cires a Cires les Mello :	29
4.2. Travaux de mise en défend des berges du Thérain sur les pâtures de la Mie au Roy à Beauvais :	31
4.3. Travaux de restauration du bras Baudoin et création d'une zone humide dans les prés du moulin de Saint Félix :	33
4.4. Travaux de mise en défend des berges territoire de la CC Picardie Verte :	36
4.5. Travaux d'enlèvement d'encombres sur le Thérain :	38
4.6. Suivi écologique sur les cours d'eau :	39
5. Suivi des événements particuliers :	40
6. Suivi du Contrat Territorial Eau Climat CTEC du Thérain :	41
7. Mise en œuvre de l'étude de préfiguration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin du Thérain :	42
Actions zones humides :	43
Actions ruissellement :	47
Actions d'animation et de communication :	56
1. Classes d'eau scolaire :	56

2.	Animations grand public :.....	57
3.	Articles de presse :	59
4.	Site internet :.....	60

Le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain :

Créé depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIVT depuis le 15 mars 2022, porte les compétences GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant et la compétence ruissellement sur les territoires de la CC du Pays de Bray, la CC Picardie Verte, la CC des Sablons et la CC des 4 Rivières (76).

Le SIVT regroupe, pour une gestion globale et cohérente de la rivière le Thérain, 9 EPCI pour un linéaire de 565 km de cours d'eau en gestion sur le territoire de 175 communes.

Dénomination : Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT)

Date de création : le 25 février 1963, statuts modifiés les 17 juin 2008 et 9 avril 2018, 19 décembre 2019 et 15 mars 2022.

Forme juridique : Syndicat mixte fermé

Adresse du siège social : 20 bis Avenue de la Libération
60510 Bresles.

Téléphone : 03.44.02.10.55

Mail : contact@sivt-therain.fr

Dénomination du signataire : M. VANDE BURIE Jean Louis, Président

Contacts actuels : M. COLLINET Denis – Directeur
M. LIEGEOIS Hugues - Technicien
MME PELVILLAIN Amélie - Technicienne
MME HENIQUE Alice – Technicienne
MME TOURLIER Alice – Technicienne
MME ROLLE Mélanie – Secrétaire / Comptable

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents :

Depuis la dernière modification statutaire, le SIVT est compétent sur l'intégralité du bassin versant. Ses membres sont les 9 EPCI à fiscalité propre du territoire :

- La Communauté d'agglomération du Beauvaisis
- La Communauté d'agglomération Creil Sud Oise
- La Communauté de communes de la Picardie verte
- La Communauté de communes Thelloise
- La Communauté de communes du Clermontois

- La Communauté de communes du Pays de Bray
- La Communauté de communes Oise Picarde
- La Communauté de communes des Sablons
- La Communauté de communes des 4 rivières

Compétences du syndicat :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (ci-après GEMAPI) sur le bassin versant du Thérain conformément aux dispositions 1°), 2°), 5°) et 8°) de l'article L. 211-7-I du Code de l'environnement.

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

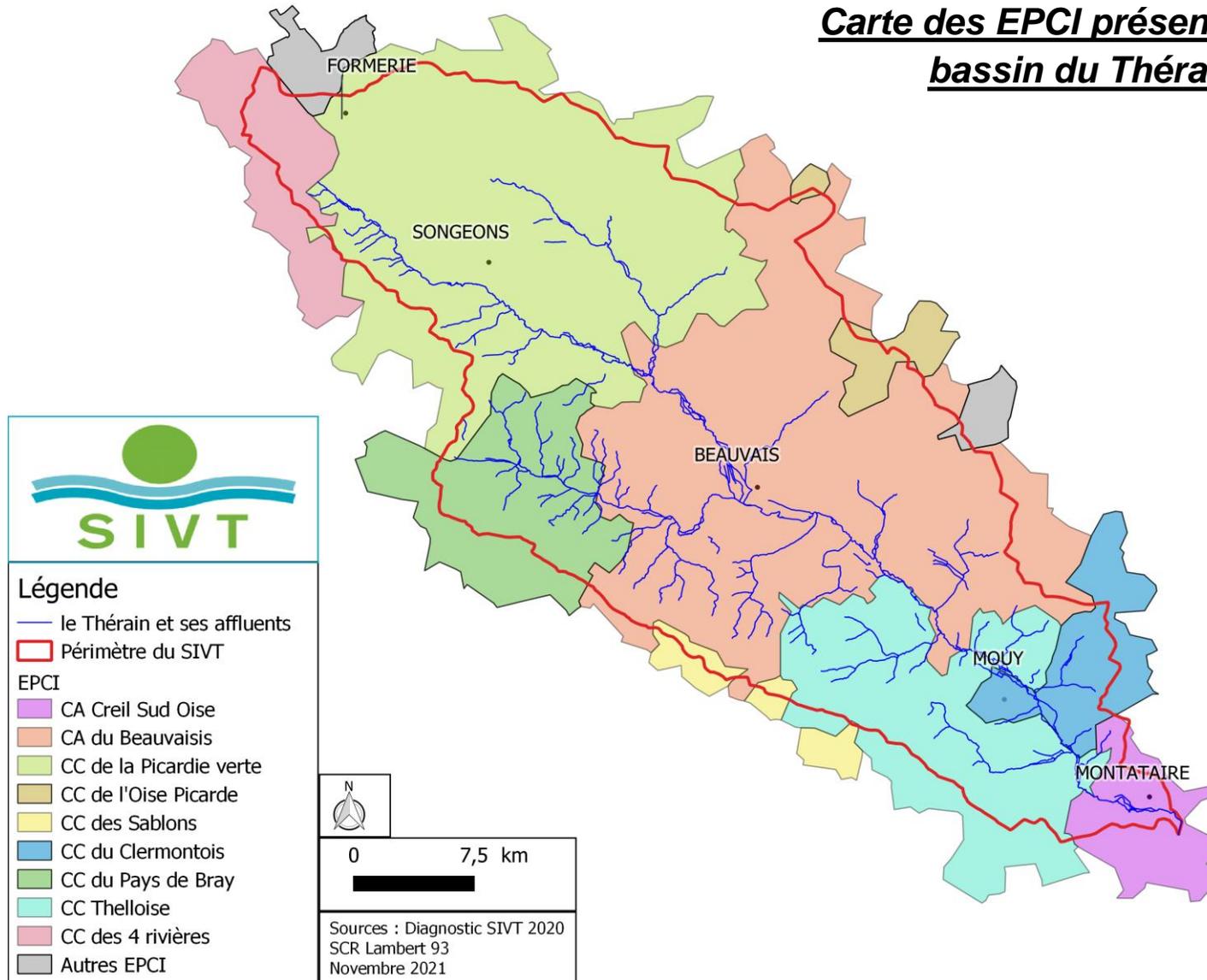
De plus, le syndicat est également compétent à la carte sur les dispositions 4°) 11°) et 12°) du L221-7 du CE qui regroupe les missions de :

11°) La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques

12°) L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

4°) la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

Carte des EPCI présents sur le bassin du Thérain



Présentation du réseau hydrographique du Thérain :

Le Thérain prend sa source à Grumesnil (76) à 175m d'altitude et conflue à Saint Leu d'Esserent dans la rivière Oise, à 26m d'altitude, après un parcours de 96km.

Le Thérain possède 19 affluents en rive droite et 15 affluents en rive gauche. Les plus importants sont l'Avelon, le petit Thérain ou encore le ruisseau du Sillet.

Le réseau hydrographique du Thérain est de 565 km. L'ensemble des cours d'eau sont non domaniaux, classé en 1ère catégorie piscicole (sauf 800m du Thérain en amont de sa confluence avec l'Oise).

Le profil en long de ce cours d'eau, qui présente une pente moyenne de 1,6 ‰, peut être découpé en trois secteurs :

- Des sources à l'aval de Fontenay-Torcy (extrémité nord-ouest du bassin versant) où sa pente est d'environ 2,5 ‰ ;
- De Fontenay-Torcy à la confluence de l'Avelon, où sa pente chute à 1,75 ‰ ;
- De la confluence de l'Avelon à la confluence avec l'Oise où sa pente est faible (0,83 ‰)

Cet important réseau hydrographique est divisé en 6 sous bassins, le tableau 3 et figure 8 ci-dessous les localisent :

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	N ° carte
FRHR221	Le Thérain de sa source au confluent du petit Thérain	1
FRHR222	Le petit Thérain de sa source au confluent avec le Thérain	2
FRHR223	Le Thérain de sa confluence avec le petit Thérain au confluent de l'Avelon	3
FRHR224	L'Avelon de sa source au confluent du Thérain	4
FRHR225	Le Thérain du confluent de l'Avelon au confluent du Sillet	5

FRHR225	Le Thérain du confluent du Sillet au confluent de l'Oise	6
---------	--	---

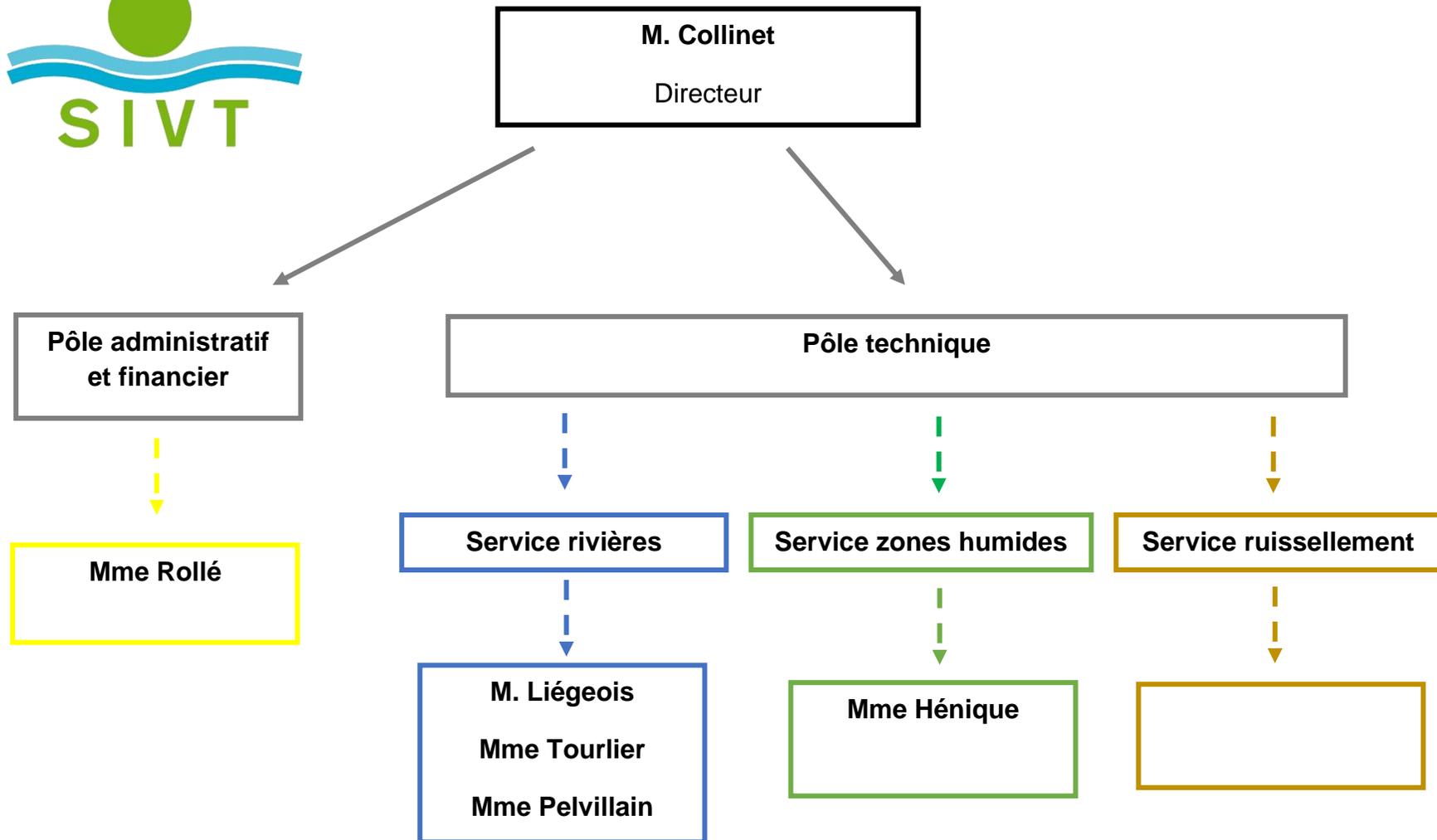


Dans ce sous bassins, 21 masses d'eau superficielles sont répertoriées, présentées dans le tableau 4 ci-dessous :

Nom masse d'eau	Code masse d'eau
Le Thérain de sa source au confluent du Petit Thérain (exclu)	FRHR221
Le Petit Thérain de sa source au confluent du Thérain (exclu)	FRHR222
Ru de l'Herboval	FRHR222-H2112000
Ruisseau de l'Herperie	FRHR222-H2114000
Le Thérain du confluent du Petit Thérain (exclu) au confluent de l'Avelon (exclu)	FRHR223
La Liovette	FRHR223-H2126000
L'Avelon de sa source au confluent du Thérain (exclu)	FRHR224
ruisseau des raques	FRHR224-H2131000
Ru des Martaudes	FRHR224-H2134000

Ruisseau du moulinet	FRHR224-H2138000
Ru d'Auneuil	FRHR224-H2139000
Le Thérain du confluent de l'Avelon (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	FRHR225
Ru de Berneuil	FRHR225-H2142000
fosse d'orgueil	FRHR225-H2143000
ruisseau de laversines	FRHR225-H2144000
ruisseau la trye	FRHR225-H2146000
ruisseau le sillet	FRHR225-H2148000
ru Boncourt	FRHR225-H2148400
ru de lombardie	FRHR225-H2152000
ruisseau le moineau	FRHR225-H2153000
ruisseau de cires	FRHR225-H2156000

Organigramme des services :



Missions :

THEMATIQUES	PROJETS/ACTIVITES	MAITRE D'OUVRAGE	TRAVAIL REALISE
MILIEU NATUREL Rivière et zones humides	<u>Continuité écologique</u>	SIVT	Réalisation des travaux sur les ouvrages de Beauvais, Sully, Milly sur Thérain et Songeons. Suivi de l'étude Ponchon, Goincourt et Blacourt. Accompagnement d'un propriétaire à la réalisation de travaux à Thérines
	<u>Contrat de Territoire Eau et Climat 2022 / 2025</u>	SIVT / AESN/ CAB / CEN HDF / FDAAPPMA60 / Communes	Action de restauration du Ru de Cires à Cires les Mello Pêches électriques avec la FDAPPMA 60.
	<u>Travaux d'entretien ponctuels</u>	SIVT	Travaux d'enlèvement d'encombres
	<u>Programme d'actions de mise en défend des berges sur la CCPV</u>	SIVT	Fin des travaux : clôtures, abreuvoirs, passages à gué avec 21 exploitants.
	<u>Suivi des cours d'eau</u>	SIVT / EPCI / Préfecture 60/ Communes / éleveurs	Suivi des pollutions et de l'état cours d'eau en lien avec les coulées de boues.
	<u>Travaux de restauration de zones humides</u>	SIVT / Communes	Restauration et entretien de zones humides

	<u>communales</u>	communales
	<u>Suivis sur les zones humides communales restaurées depuis 2022</u>	SIVT / Communes Suivis faune / Flore Suivi des niveaux d'eau
Erosion Ruissellement	<u>Etude de programmation de lutte contre l'érosion par ruissellement</u>	SIVT / CCPB Emergence des premiers projets (convention Exploitants / Propriétaire/ SIVT).
	<u>Emergence d'un programme d'actions de lutte contre l'érosion par ruissellement sur des communes de Picardie verte</u>	SIVT / CCPV / Communes Rencontres d'élus et d'exploitants pour la mise en œuvre d'aménagements d'hydraulique douces sur le territoire de la CCPV. Conventionnement sur les premiers travaux
	<u>Suivi des épisodes de ruissellement sur le bassin du Thérain</u>	SIVT / communes Suivi des épisodes de coulées de boues sur les communes du bassin versant et pointage des axes d'écoulements
Administratif	<u>Rédaction de marchés et consultation d'entreprise pour la réalisation de travaux</u>	SIVT Réalisation de marchés publics : <i>Etudes et travaux, cours d'eau, zones humides et ruissellement.</i>
	<u>Avis techniques</u>	SIVT/ Communes / Riverains Réalisation d'avis techniques pour des communes et riverains

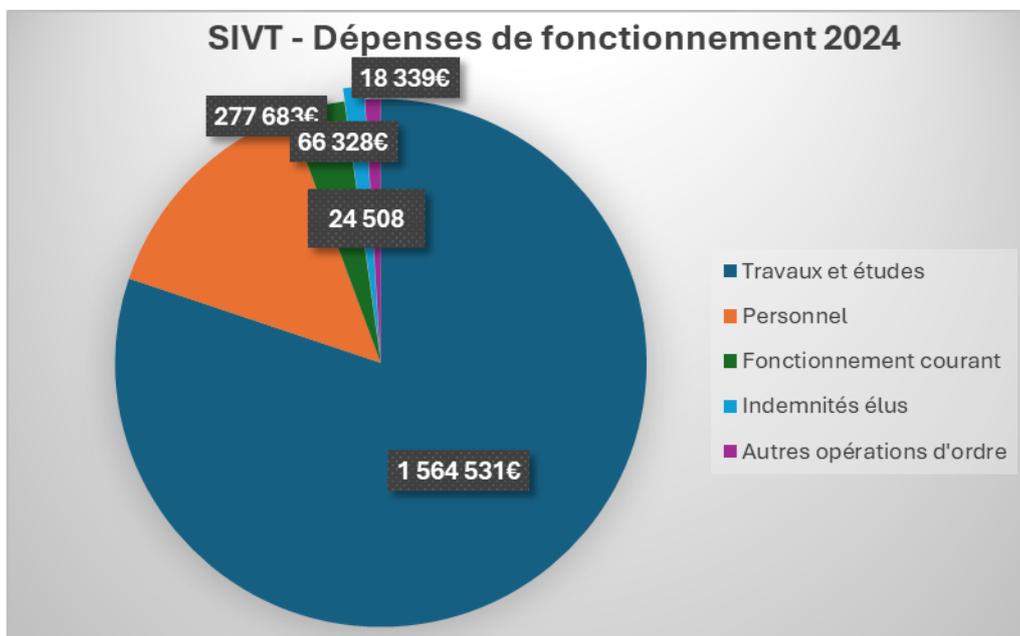
	<u>Avis sur des dossiers de révision documents d'urbanismes et d'étude de schéma de gestion des eaux pluviales :</u>	SIVT/ communes / EPCI	Analyse des documents et demande de prises en compte des prescriptions vis à vis du cours d'eau, de la servitude de passage, d'infiltration des eaux...
	<u>Rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général sur la lutte contre l'érosion des sols par ruissellement CCPV, CCPB</u>		Programme d'actions sur les territoires de la CCPB, CCPV, CC4R et CCS.
	<u>Rédaction de dossiers administratifs et des demandes de subvention associées</u>	SIVT/ EPCI /AESN/ Région (Fonds FEDER)	Réalisation de dossiers d'autorisation de travaux et de demandes de subvention.
	<u>Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Thérain - SAGE°</u>	SIVT / EPCI / DDT	Réalisation de l'appel d'offre Lancement de l'étude de préfiguration Lancement de l'étude quantitative
Pédagogie active	<u>Journées Techniques</u>	AESN / foun des marais d'atlantique / CEN	Participation à différents webinaires en tant que stagiaires et/ou intervenants.
	<u>Interventions pédagogiques</u>	SIVT	Réalisation de journées d'animations pour des scolaires, ALSH et autres structures

	<u>Animations grand public</u>	SIVT / CCPV	Ateliers et stands dans le cadre des fêtes de la science, des journées du patrimoine et de l'environnement...
Connaissance	<u>Pêche électrique</u>	SIVT/FDAPPMA 60	Réalisation de pêches électriques
	<u>Réalisation de relevés macro invertébrés aquatiques</u>	SIVT/Unilasalle Beauvais	Réalisation d'un suivi macro invertébrés benthiques en utilisant la méthode I2M2 en amont de travaux (Songeons).
Communication	<u>Site internet</u>		Mise à jour du site net
	<u>Presse</u>	SIVT	articles de presse
	<u>Supports digitales</u>		Réalisation de film et vidéo

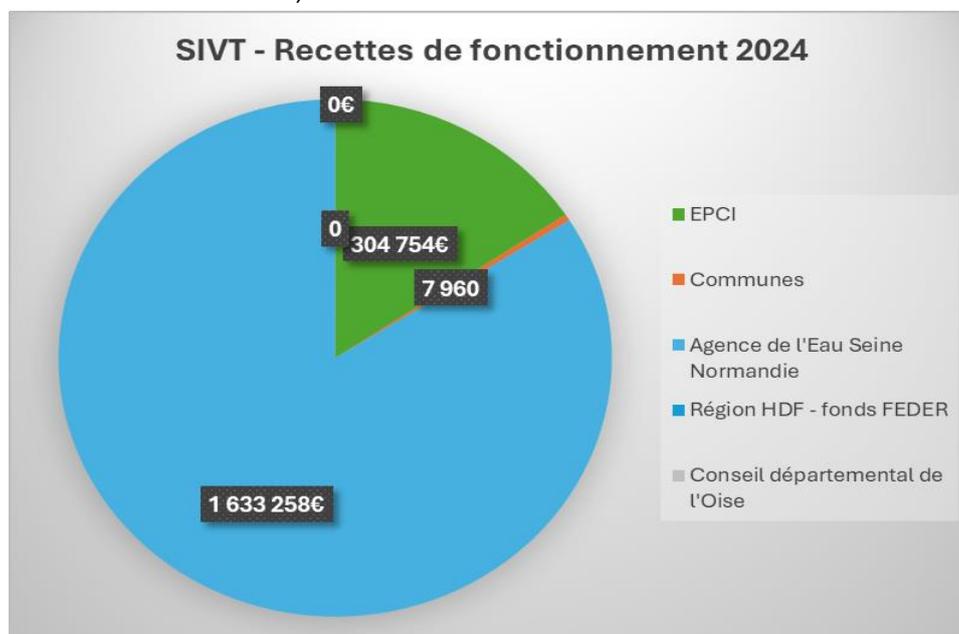
Bilan financier (au 1/11 /2024) :

Section de fonctionnement :

Sur l'année, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 951 389 €** et les recettes à 1 945 971 € occasionnant ainsi un déficit de fonctionnement de 254 835 €.



Le graphique ci-dessous présente les recettes de fonctionnement du SIVT. Une part importante des subventions obtenues provient de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (84% des recettes de fonctionnement).



Section d'investissement :

En 2024, à la suite d'acquisition de terrain pour réaliser de futurs travaux, les dépenses d'investissement se sont élevées à 7 354.74 €.

Actions rivières :

Les actions présentées ci-dessous sont celles mises en œuvre permettant au SIVT d'améliorer l'état global des cours d'eau tout en prévenant le risque inondation.

1. Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration :

L'accompagnement des élus locaux et des propriétaires riverains de cours d'eau est une action quotidienne. Les techniciens apportent l'ensemble des prescriptions à prendre en compte en amont du lancement de divers projets sur des cours d'eau et ou zones humides.

2. Mise en œuvre des premières actions du Programme de Restauration et d'Entretien du Thérain et ses affluents 2022 / 2027 :

2.1. Réalisation du programme de restauration et d'entretien 2022/2027 :

Débuté au printemps 2021, les techniciens ont parcouru l'intégralité des cours d'eau du bassin du Thérain afin de réaliser un diagnostic hydromorphologique.

Ce diagnostic a consisté à lever tous les éléments composant le lit du cours d'eau, les berges et sa végétation et tous les éléments particuliers (busage, rejets ou pompage, clôture...).

Les éléments levés ont été traités sous logiciel cartographique et un programme d'actions sur les cours du bassin du Thérain a été créé.



Direction départementale
des territoires

Arrêté préfectoral portant Déclaration d'Intérêt Général au titre de l'article L.211-7 du Code de l'environnement et autorisation au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement et concernant le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien du Thérain et de ses affluents 2022-2027 sur les communes de :

Ce dossier a été déposé en janvier 2022 pour instruction réglementaire. La consultation du publique a été réalisée pendant l'été 2022.

L'instruction réglementaire de ce dossier est terminée sans observations fin 2022.

L'arrêté autorisant le SIVT à débiter ses actions a été **signé le 2 février 2023**.

3. Etudes et travaux de restauration de la continuité écologique :

3.1. Etudes de restauration de la continuité écologique :

En 2024, l'étude de 3 ouvrages ont été lancée afin d'améliorer la continuité écologique, c'est-à-dire le transit des sédiments et des poissons (moulin, seuil, vannage, buse...).

Les scénarii d'aménagements répondent toujours aux objectifs d'amélioration de la qualité de la rivière, d'amélioration de la gestion des crues et aux choix des propriétaires.

Seuils de Ponchon :



Seuil de Montquilain :



Vannage de Blacourt :



Des projets d'aménagements ont été arrêtés avec les propriétaires sur les trois ouvrages, les travaux auront lieu en 2025.

3.2. Travaux de restauration de la continuité écologique :

Les travaux de finalisation de la passe à poissons de Beauvais ont eu lieu sur les deux premiers mois de l'année. La photo ci-dessous la montre en décembre 2023.



Les travaux en 2024 ont consisté à terminer le mur en pierre de taille, réaliser les joints à la chaux et stabiliser le talus en terre en rive droite. Ces actions étaient obligatoires, afin de mieux inclure cet ouvrage dans le visuel de la tour Boileau (prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France).



Moulin de Sully sur la commune de Sully :

Les travaux de restauration de la continuité écologique sur le moulin de Sully ont été effectués entre le 25 mars 2024 et le 17 juin 2024. Les travaux ont consisté à créer une nouvelle rivière de 960ml dans le fond de vallée contournant l'ouvrage.

Le bief est quand à lui resté en eau, permettant de conserver une chute et la défense incendie d'une ferme située à proximité.

1 – Terrassement du nouveau lit :

Le nouveau lit de la rivière a été creusé dans le point bas de la pâture.

Les terres ont été régalées sur le site afin de faciliter le travail de fauche d'herbe par l'agriculteur.



5 500m³ de terre ont ainsi été extraits pour façonner ce nouveau lit. Une fois cette étape terminée, 1 350m³ de cailloux et de blocs ont été déposés dans le nouveau lit. Ils permettent de stabiliser les lignes d'eau mais également d'apporter naturellement des habitats et lieux de reproduction aux différentes espèces présentes dans le Thérain.



Dès la phase de terrassement, la végétalisation des pieds de berges du nouveau lit à l'aide d'hélophytes (iris, joncs, carex) situés dans la parcelle a été réalisée.

2 - Aménagement des franchissements :

Sur ce chantier, il a été nécessaire de créer deux franchissements, le premier pour le propriétaire du moulin, le second pour l'exploitant agricole afin qu'il puisse se rendre dans ses parcelles.

Pose d'un ouvrage cadre carrossable :

Il a été nécessaire de mettre un pont cadre afin de conserver un accès carrossable aux habitants du moulin. Celui-ci a été posé sur des fondations en béton. Le fond de l'ouvrage a été recouvert de matériaux alluvionnaires afin que celui-ci soit transparent en termes d'habitat.



Photos de la mise en place de l'ouvrage et une fois son aménagement terminé

Pose d'une passerelle agricole :

Une passerelle agricole a été installée en amont de notre chantier permettant à l'exploitant de continuer à utiliser ses parcelles pour le pâturage de bovins.



Photos de la mise en place de l'ouvrage et une fois son aménagement terminé

3 - Aménagement de la prise d'eau et ouverture du nouveau lit :

Afin de répartir les débits entre le nouveau lit du Thérain et le bief du moulin, un seuil de fond a été créé. Ce seuil est constitué de blocs et d'une semelle béton, il est callé et stabilisé pour ne jamais évoluer.



Photos du seuil de la prise d'eau et du lit une fois mis en eau

Une fois le seuil créé, le lit du Thérain a été mis en eau le 16 mai 2024.

4 – Aménagements agricoles :

Afin d'accompagner la pratique de l'élevage sur les herbages attenants aux cours d'eau en limitant l'impact du piétinement des bovins, des clôtures, deux passages à gué et 2 abreuvoirs ont été installés.



Photos d'un abreuvoir, des clôtures barbelés et d'un passage à gué sur le bief



Après une période d'ajustement, les travaux ont été inaugurés le 2 octobre en présence de la Présidente de la CCPV, du Président du SIVT et d'élus du SIVT et des communes de la CCPV.



Moulin de la pisciculture de Milly sur Thérain sur la commune de Milly sur Thérain :

Les travaux sur le moulin de la pisciculture de Milly sur Thérain rassemblaient les objectifs :

- **Ecologique** : Restaurer la continuité écologique et améliorer les débordements dans les zones humides et création de mares.
- **Amélioration des inondations** : Permettre de reconnecter un champs d'expansion des crues
- **Agricole** : Améliorer l'état des berges et les points d'abreuvement en lien avec les exploitants agricoles.

Ce moulin, disposait d'un système de vannage vétuste. La rivière en amont était large, envasée et plusieurs fuites dans le bief étaient présentes. Enfin, un important merlon était présent sur les deux berges, canalisant l'eau mais empêchant les débordements en période de crue.



Photos du vannage et du bief du moulin en amont de celui-ci.

Les travaux ont nécessité la mise en œuvre de plusieurs étapes.

Une première étape visait à traiter la végétation pendant l'hiver. Une seconde phase de terrassement et d'apport de cailloux pour créer un nouveau lit du Thérain au printemps.

Enfin, la mise en place de deux passerelles, de clotures, abreuvoirs et la remise en eau des étangs sont les étapes terminant cet important chantier.

1 – Abattage des arbres pour leur exploitation :

Envrions 80 peupliers plantés le long de la rivière ont été coupés par le SIVT et exploités par le propriétaire.



Photos de l'abatage et de l'exploitation des peupliers sur le merlon de curage

2 – Terrassement du nouveau lit :

Le nouveau lit de la rivière a été creusé dans le point bas (humide de la pâture). Les terres ont été déposées le long du bief afin que celui-ci soit entièrement remblayé.

Ce nouveau lit de 284ml a été entièrement renforcé en cailloux et blocs.

Ils permettent d'une part de stabiliser les lignes d'eau mais également d'apporter des habitats et lieux de reproduction aux différentes espèces présentes dans la rivière.



Photo du démarrage du creusement du lit du Petit Thérain



Photos de la recharge en cailloux du nouveau lit terrassé.

Après plusieurs semaines de terrassement, le nouveau lit du Petit Thérain a été mis en eau le 10 juin 2024.



3 – Remblai du bief du moulin :

Les terres provenant du terrassement du nouveau lit de la rivière ont été utilisées pour combler entièrement l'ancien bief. Ce comblement de rivière a permis aux propriétaires de retrouver des surfaces en herbe.



Photos du remblai du bief

4 – Mise en place des passerelles abreuvoirs et clotures :

Une passerelle agricole et un passage à gué ont été installés permettant à l'exploitant de pouvoir passer avec ses engins entre les différents prés. Les berges ont été retalutées et une clôture électrique a été mise en place. Enfin, afin que les bêtes puissent continuer de s'abreuver, plusieurs abreuvoirs ont été terrassés.



Photo d'un passage à gué

5 – Aménagement sur la parcelle du moulin :

Afin de maintenir l'alimentation en eau des plans d'eau jouxtant le projet, un canal a été creusé et un système de vidange (type moine) a été installé. Le cours d'eau recevant l'eau sortant des étangs a été resserré, et retravaillé avec des matériaux alluvionnaires.



Photos de la mise en place du moine (sortie de l'étang) et du bras de cours d'eau ressortant de l'étang après sa remise en eau.

Une ancienne mare située à l'aval de la chute du moulin a été reprofilée afin d'enlever l'excès de matière organique.

Enfin, une passerelle piétonne a été mise en place afin de créer un accès entre une sente communale et la rue de l'école.



Photo de la passerelle piétonne

6 – Création d'une ripisylve :

Début décembre, 50 arbres ont été plantés le long du petit Thérain. Ceux-ci créeront la ripisylve de demain et apporteront dans quelques années l'ombre nécessaire aux bien-être des animaux.



Seuil du centre de Songeons sur la commune de Songeons :

Après avoir monté ce projet en partenariat avec la commune de Songeons en 2024, les travaux d'arasement du seuil de Songeons et de reprise du Thérain dans le village ont débuté courant septembre.

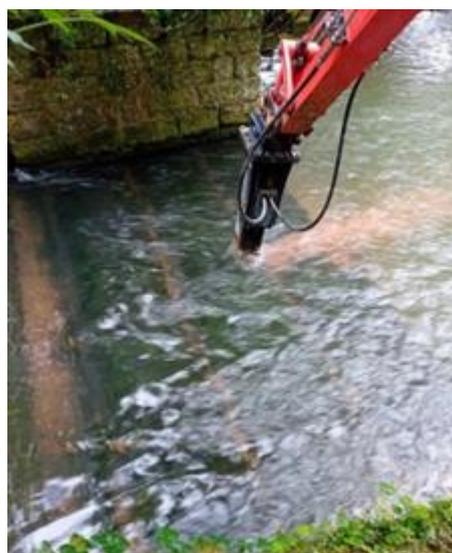
Les travaux consistaient à l'arasement du seuil de fond de l'ouvrage et à la reprise de la ripisylve qui étaient très vieillissantes.



Photos du seuil et de la ripisylve avant travaux

Etape 1 : Arasement du seuil :

Pendant une semaine une pelle équipée d'un brise roche est venue supprimer le dallage du fond du lit. Le problème de ce seuil était double. Les faibles hauteurs d'eau s'écoulant associées à des vitesses trop rapides limitaient le franchissement piscicole et retenaient les vases en amont.





Photos des travaux d'arasement du seuil

Etape 2 : Reprise de la ripisylve et réalisation d'un peigne végétal :

Parallèlement à l'arasement du seuil, un traitement de la ripisylve en amont et en aval de l'ouvrage a été fait.

Celui-ci était nécessaire afin de :

- Redonner une diversité dans les classes d'âge,
- Couper les frênes morts avant qu'ils ne chutent dans le cours d'eau,
- Apporter de la luminosité
- Avoir un accès aux engins pour la création des habitats en pleine eau.



Photos de la restauration de la ripisylve du Thérain à Songeons

Les travaux de la première phase ont été achevés mi-octobre. Eté 2025, l'entreprise reviendra pour accompagner le cours d'eau dans son ajustement. Le renforcement des radiers, la pose d'habitats en pleine eau (blocs, souches) et la stabilisation des bancs de vases seront réalisés.



Entreprise : Nature et Paysage

Cout des travaux : 18 756 €TTC

Seuil de Thérines :

Les techniciens à la demande de l'OFB ont accompagné un propriétaire pour contourner un ancien seuil. Ainsi, après avoir réalisé un rapide diagnostic et prodigué quelques conseils techniques, le propriétaire a validé la création d'un petit bras contournant l'ouvrage.



Photos avant / après travaux de restauration de la continuité écologique

Ces travaux réalisés début septembre permettent la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire.

4. Travaux cours d'eau :

Les premiers travaux issus du PPRE ont été initiés en 2023 sur les territoires des communautés de communes de la Picardie Verte, du Pays de Bray et de l'Agglomération du Beauvaisis.

4.1. Travaux de reprise du ru de Cires a Cires les Mello :

En 2024, les travaux ont eu lieu sur le Ru de Cires, cours d'eau ayant été très largement modifié par l'homme au cours des dernières décennies (curage, recalibrage...).

Son état écologique est pauvre, avec peu de diversité d'habitat, un lit large et sableux. Les berges sont hautes et verticales empêchant les débordements vers les zones humides attenantes.

Le 15 juillet 2024, des travaux ont été réalisés sur les 620 derniers mètres de ce ru avant sa confluence avec le Thérain. Les objectifs des travaux étaient de diversifier les habitats et les écoulements, permettre les débordements vers les marais en périodes de hautes eaux et améliorer la connexion Ru de Cires / Thérain pour permettre à la faune piscicole de recoloniser cet affluent.



Photos de la création des frayères et des banquettes dans le lit du ru

Les arasements de merlons ont été effectués sur plusieurs dizaines de mètres ponctuellement. L'objectif est de favoriser les débordements vers les zones humides pour améliorer leur état mais également pour protéger les zones habitées en aval.



Photo d'un arasement de merlon

Après deux semaines de travaux, 12 banquettes, 25m³ de cailloux ont été installés dans le cours d'eau pour recréer des habitats et une dynamique. Un suivi écologique après travaux va être mis en place.



Entreprise : SAS E'Caux Nature

Coût des travaux : 25 916.88€ TTC

Financement : 80% AESN et 20% SIVT

4.2. Travaux de mise en défend des berges du Thérain sur les pâtures de la Mie au Roy à Beauvais :

En 2023 les travaux de restauration de la continuité écologique du Thérain au droit du moulin de la Mie au Roy ont eu lieu. Afin de remettre des animaux pour pâturer les prés, un projet de mise en place de clôtures et d'abreuvoirs a été réalisé.

Les travaux ont débuté le 30 septembre 2024, par la reprise de dix saules têtards. Les branches coupées ont été déposées en pied de berge pour recréer des habitats.

Photo de la restauration d'un saule têtards



Quatre abreuvoirs et un passage à gué ont été terrassés. Les berges ont été décaissées, puis stabilisées avec des cailloux.



Photo d'un abreuvoir stabilisé

Enfin, 1,5km de clôtures barbelées ont été installées pour protéger les berges du piétinement des bovins. Deux barrières tubulaires sont venues terminer les travaux agricoles.



Photos des équipements agricoles



4.3. Travaux de restauration du bras Baudoin et création d'une zone humide dans les prés du moulin de Saint Félix :

Les propriétaires du Moulin de Saint Félix ont saisi les techniciens du SIVT afin de proposer un projet d'amélioration de leur rus, rivières et zones humides.

Ainsi, les actions de reprofilage des cours d'eau, de reprise de la ripisylve, de création de mares et de zones d'étrépage ont eu lieu. La mise en place de clôtures et d'abreuvoirs sont venus terminer les travaux afin que les animaux puissent pâturer les prés et s'abreuver dans le Thérain.

Les travaux ont débuté par une reprise de la ripisylve et la gestion des saules sur un atterrissent avant la mise en place de la clôture sur la berge.

Photo du déboisement de l'atterrissent



Afin de mieux solliciter les zones de prairie lors des crues, le retrait d'un merlon de curage sur 145ml a été réalisé. Ainsi, plusieurs hectares d'herbages pourront venir stocker naturellement et temporairement les eaux du Thérain lors des prochaines crues.



Photos avant / après du traitement du merlon le long du Thérain

Puis, d'important travaux de terrassement ont eu lieu afin de créer deux mares, et des zones d'étrépage (zone décapée sur les 30 premiers centimètres).



Photos des mares et zones d'étrépage en eaux

Les terres décapées ont été réutilisées sur le site afin de resserrer le lit du bras Beudoin (bras du Thérain) sur 450ml et de retaluter un bras secondaire sur 180ml pour adoucir ses pentes.



Photo après resserrement du bras Beudoin

Une fois les berges retravaillées et les zones humides créées, une clôture et des abreuvoirs ont été installés.

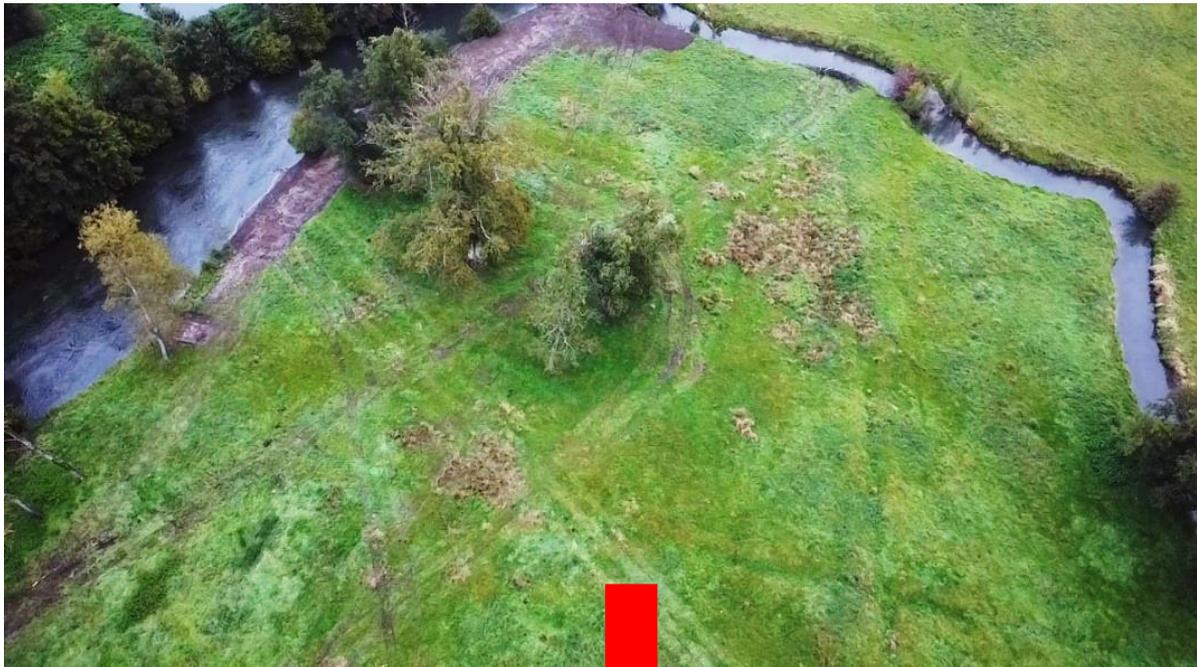


Photo de la clôture à mouton

Au début de l'hiver, la plantation d'arbres à eu lieu pour diversifier la ripisylve.

Après 3 semaines, les travaux ont été achevés.

Un suivi écologique (faune, flore) sera réalisé par le SIVT sur les années à venir.



4.4. Travaux de mise en défend des berges territoire de la CC Picardie Verte :

De nombreux cours d'eau sur le territoire de la Picardie verte sont bordés de prairies pâturées.

L'absence de clôture et d'abreuvoir ont entraîné au cours du temps d'importantes érosions des berges et une dégradation du lit des cours d'eau.



Après plusieurs rencontres avec les exploitants, en 2023, un projet de 20 km de clôtures, 68 abreuvoirs et 27 passages à gué a été monté sur les cours d'eau du Thérain, du Petit Thérain, du Ru d'Hanvoile et de l'Herperie.

Suite à une étape de restauration de la ripisylve réalisé fin 2023, les travaux agricoles ci-dessous ont eu lieu.



Mise en place de clôtures



Mise en place de descentes aménagées



Aménagement de passage à gué



Mise en place de pompes à nez

L'implantation des clôtures, le piquetage des passages à gué et des abreuvoirs ont été fait en concertation avec les exploitants.

Les importantes précipitations sur l'ensemble de l'année ont mis à l'arrêt ce chantier un long moment, celui-ci s'est achevé en novembre 2024.

La première phase de travaux avait débuté en février 2024, en fin d'été les berges et les lits des cours d'eau qui ne sont plus piétinées se végétalisent, limitant les pertes de terre pour les éleveurs.



Les travaux ont été découpés en trois lots de la manière suivante :

Lot 1 : Entreprise Nature et paysages – 60800 Feigneux

Lot 2 : Entreprise MG Nature – 76510 St Vaast d'Equieville

Lot 3 : Entreprise Forêts et Paysages - 59330 Beaufort



Ce type de projet à destination des exploitants agricoles va se poursuivre en 2025 sur le territoire du bassin de l'Avelon.

4.5. Travaux d'enlèvement d'encombres sur le Thérain :

Travaux d'enlèvement d'encombres sur le Thérain :

Comme les années précédentes, le SIVT est intervenu pour enlever les encombres limitant l'écoulement de la rivière. Pour être le plus efficace possible, ces actions sont regroupées afin d'intervenir sur plusieurs sites lors d'une même journée.

L'enlèvement des encombres n'est pas systématique, le SIVT intervient en lieu et place des propriétaires dès lors que leur présence provoque des obstructions néfastes au bon écoulement des eaux et/ou un danger immédiat pour des biens situés en aval.

Ainsi, il est parfois nécessaire d'intervenir en urgence sur des encombres bloqués sous des ponts créant une montée d'eau importante au droit d'habitations.



Novembre 2024 – Centre-Ville de Mouy

4.6. Suivi écologique sur les cours d'eau :

Comme les années antérieures, en 2024, le SIVT a fait réaliser par la Fédération Départementale de l'Oise de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et par Unilasalle Beauvais différents suivis écologiques.

Pêches électriques :

Les 16, 17 et 25 juillet 2024, la FDAAPPMA 60 et le SIVT ont réalisé des pêches électriques sur le Thérain à Bonnières et Mouy, sur le Ru de l'Herperie à Saint Omer en chaussée et sur le Sillet à Berthecourt. L'objectif était de répertorier les populations en place et suivre leur évolution sur des stations déjà pêchées.

Comme à chaque campagne, les poissons sont prélevés, mesurés, pesés et remis à l'eau (étape de biométrie)

Photo : pêche électrique



Photo : Biométrie



Suivi macro invertébrés aquatiques :

Au cours de l'année, le partenariat avec Unilasalle Beauvais a été reconduit afin que des étudiants puissent venir réaliser un Indice Invertébrés Multi-Métrique I2M2 sur le ru de Cires quelques semaines avant que nous réalisions des travaux de reprise de son lit.

L'objectif de ce suivi est de connaître l'état des populations de macro invertébrés, et de le comparer l'année prochaine avec les travaux qui ont été réalisés en 2024.



Prélèvement au filet surber



Analyse des prélèvements au labo

Ces relevés ont eu lieu le 14 mai, après analyse au laboratoire, le paramètre macro invertébrés donne une note de 13 au ru de Cires sur ses 200 derniers mètres.

5. Suivi des événements particuliers :

Les techniciens ont suivi l'état des cours d'eau et des zones humides sur l'année, d'une part pour vérifier le fonctionnement des Zones d'Expansion des Crues (ZEC) pendant l'hiver et au printemps pour relever les importantes coulées de boues qui sont venues perturber le réseau hydrographique.



Photos du Thérain à Vrocourt (avant et après un orage)

Les équipes et élus du SIVT ont réalisé une veille sur le territoire qui aura connu un nombre important de catastrophe naturelle.

6. Suivi du Contrat Territorial Eau Climat CTEC du Thérain :



Le 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, « eau et climat », qui engage la période 2019-2024, vise à encourager les acteurs à adapter dès maintenant leurs pratiques aux conséquences du changement climatique, pour mieux résister à ses effets, qui sont maintenant certains.

Ce document a été contractualisé en 2022 et élaboré sur la base d'un diagnostic complet et cohérent du territoire, partagé par l'ensemble des acteurs concernés, qui démontre l'opportunité de mettre en place un tel contrat autour de 4 enjeux sur le bassin du Thérain :

Enjeu 1 : Atteinte ou préservation du bon état écologique des masses d'eaux superficielles.

Enjeu 2 : Préservation des zones humides et de la biodiversité.

Enjeu 3 : Amélioration de la connaissance des axes d'érosion et de ruissellement et développement de programmes d'actions pour limiter le ruissellement.

Enjeu 4 : Amélioration des connaissances des eaux superficielles et souterraines.

Fin 2024, un peu plus de 80% des actions ont été engagés représentant une dépense d'environ 4,2 millions d'euros.



Le projet de restauration de la continuité écologique de Sully réalisé en 2024 est une action importante qui était planifiée dans le CTEC du Thérain.

7. Mise en œuvre de l'étude de préfiguration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le bassin du Thérain :

Pour faire émerger l'outil du SAGE à l'échelle d'un bassin versant, le SIVT a lancé un appel d'offre pour retenir un bureau d'études disposant des compétences techniques, juridiques et de concertation.

A la fin du premier trimestre 2024, les prestataires SCE / Espelia ont été retenus pour accompagner le SIVT à l'émergence du SAGE sur les 36 mois à venir.

La première réunion du COPIL de l'étude de préfiguration du SAGE a eu lieu le 17 octobre 2024, avec pour objectif de broser un premier portrait des éléments de connaissance sur l'eau de surface et souterraine de notre bassin.

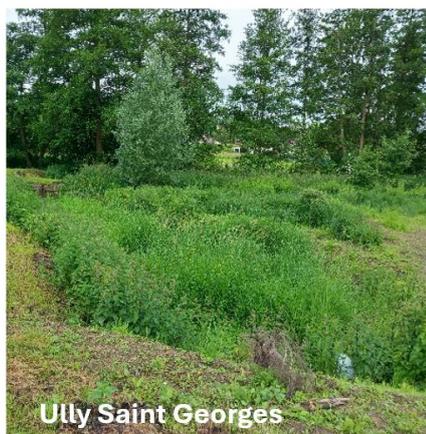


Parallèlement à cette étude, une seconde hydrogéologique a été initiée en juin dont l'objectif est d'estimer les volumes prélevables provisoires annuels et dans la mesure du possible, en période de basses eaux sur le bassin du Thérain. Cette étude attribuée au prestataire Antéa et d'une durée de 12 mois apportera des éléments tangibles à la CLE du SAGE pour parfaitement anticiper les usages de la ressource entre les acteurs (usagers, industriels, agriculteurs) du bassin.

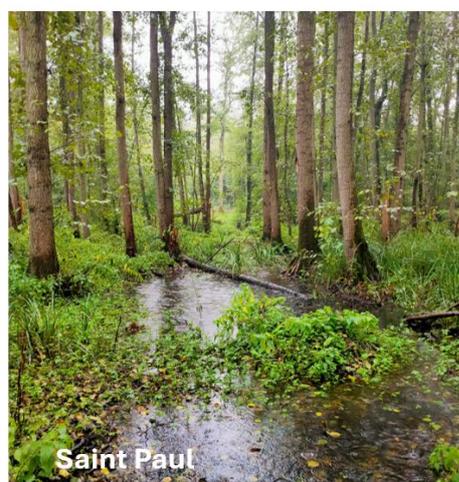
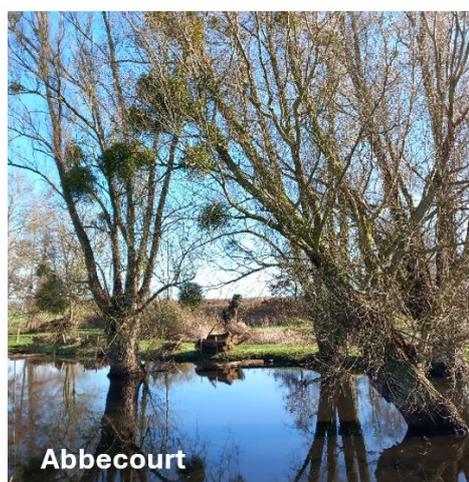
Actions zones humides :

1. Restauration de zones humides et entretien de la végétation

Quatre restaurations de zones humides étaient prévues pour la fin 2023. La rédaction des dossiers administratifs, de la demande de subvention ainsi que les conditions climatiques ont décalé ces restaurations à la fin de l'hivers, début du printemps 2024. La zone humide de Villers Saint Sépulcre n'a pas pu être aménagée par manque d'accessibilité. Cette dernière est repoussée en 2025.

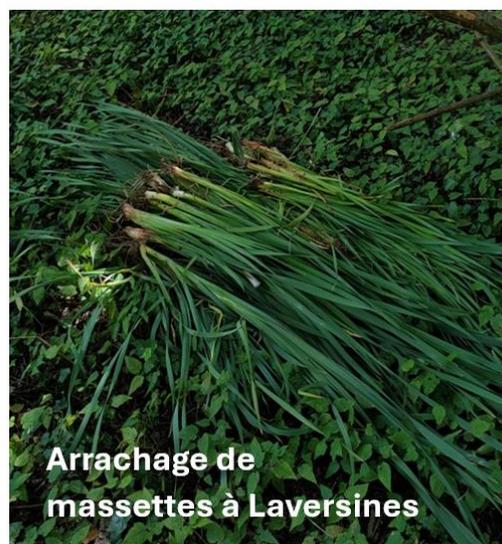
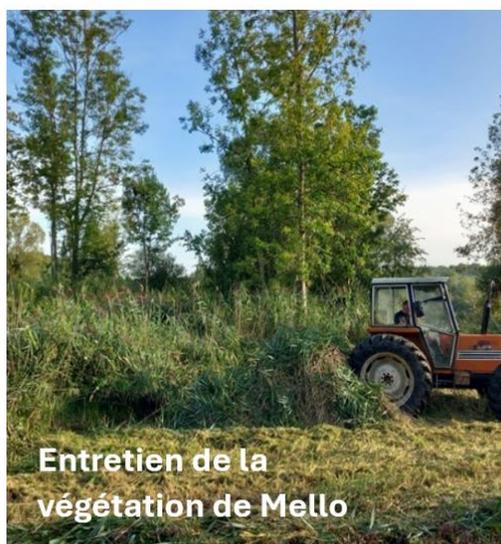


Trois nouvelles zones humides vont être aménagées au début du mois de décembre 2024 : Abbecourt, Montreuil sur Thérain et Bailleul sur Thérain. Les travaux regroupent les actions de gestion de la végétation, créations de mares et de zones d'étrépage...



La gestion de la végétation des zones humides restaurées en 2022 a été terminée en août 2024 avec l'entretien du site de Mello.

Quelques sites ont reçu un entretien ponctuel lors du passage du technicien (arrachage de massettes, de rejets de saules et peupliers, de plantes exotiques envahissantes...).



2. Valorisation pédagogique des zones humides

L'impression, la création et la mise en place des supports pédagogiques à l'attention du public ont été réalisées sur les 9 zones humides restaurées depuis 2022.

Différents milieux humides sont ainsi expliqués sur les panneaux.



3. Suivi hydrologique, faunistique et floristique des zones humides restaurées

Les 6 piézomètres installés en 2023 ont été suivis au cours de l'année. Les pluies constantes de cette année ont montré un niveau élevé, parfois affleurant des nappes de surface.



La faune et la flore des zones humides restaurées ont fait l'objet de diagnostics divers et de relevés succincts à chaque passage sur site. Les données d'un stage « Etude des mares de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis » comprenant des cartographies de mares et des données de protocole POP Amphibien ont été intégrées aux données du SIVT, de même pour les données « salamandres » du POP Amphibien de la Fédération de Chasse de l'Oise (OIZ'EAU).



4. Animations sur la thématique des zones humides

Différentes animations sur la thématique des zones humides ont pu être réalisées auprès de différents publics.

- La Journée Mondiale des Zones Humides s'est tenue en février avec un groupe de 15 élèves et de « représentants de la biodiversité » de Laversines (en classe et sur site).
- Une classe d'eau sur les mares s'est tenue à Saint Sulpice en avril avec des CP-CE1-CE2 (25 enfants).
- Une sortie nature dans la zone humide d'Ully Saint Georges s'est déroulée avec le club de marche de la commune (27 personnes).



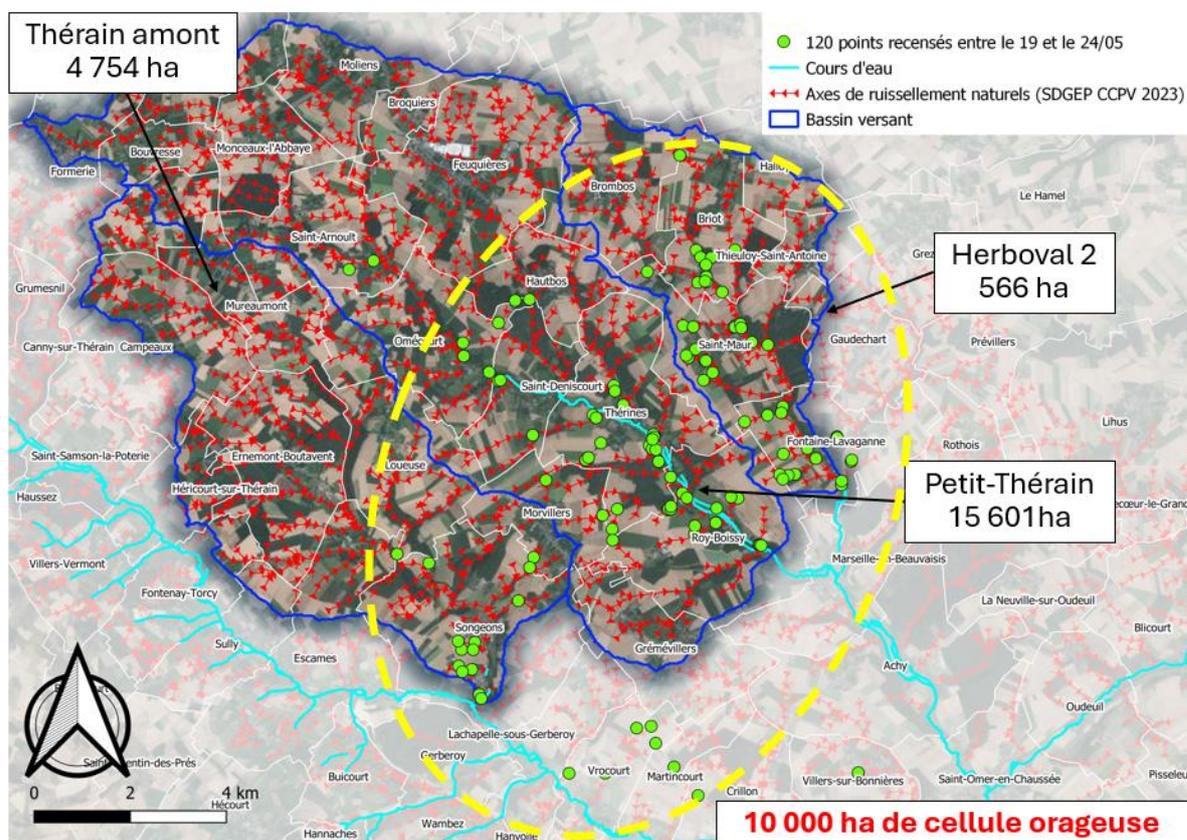
Actions ruissellement

1. Une année 2024 rappelant la nécessité d'agir à l'échelle d'un bassin versant :

2024 démontre l'urgence d'agir sur le ruissellement à l'échelle de notre bassin versant. Ainsi, les techniciens du SIVT ont multiplié les sorties afin de relever après les orages les départs de ruissellement.

En quelques chiffres :

- Année historique avec plus de 850 mm de pluies cumulées entre janvier et novembre au nord de Beauvais (*source météo-France*) ;
- 70 à 80 mm de pluies en 1h localement à Songeons, Saint-Maur... ;
- des parcelles majoritairement en cultures de printemps et propices au ruissellement ;
- 10 000 ha de bassins versants impactés par le ruissellement et 120 ravines recensées sur la partie amont du Thérain en l'espace de 3 jours fin mai.



Cartographie de l'impact des orages de fin mai 2024 sur la partie amont du Thérain



Centre de Songeons



Ruissellement à l'amont de Songeons durant l'orage

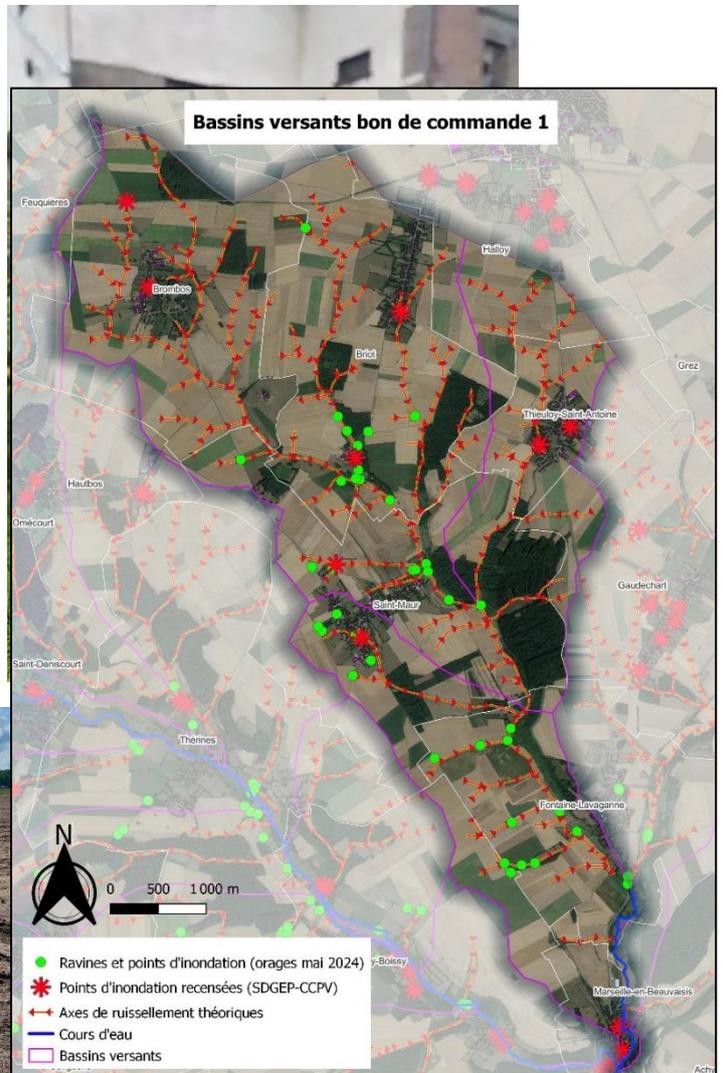


Ravine après l'orage



Pendant l'orage à Briot-la-Grange

📍 [SUIVI à 15h00] De gros ruissellements sont en cours à Briot, près de Grandvilliers (60), où il est tombé 40-50 mm ! 🌧️ 🌀



Ravine à Cire-les-Mello



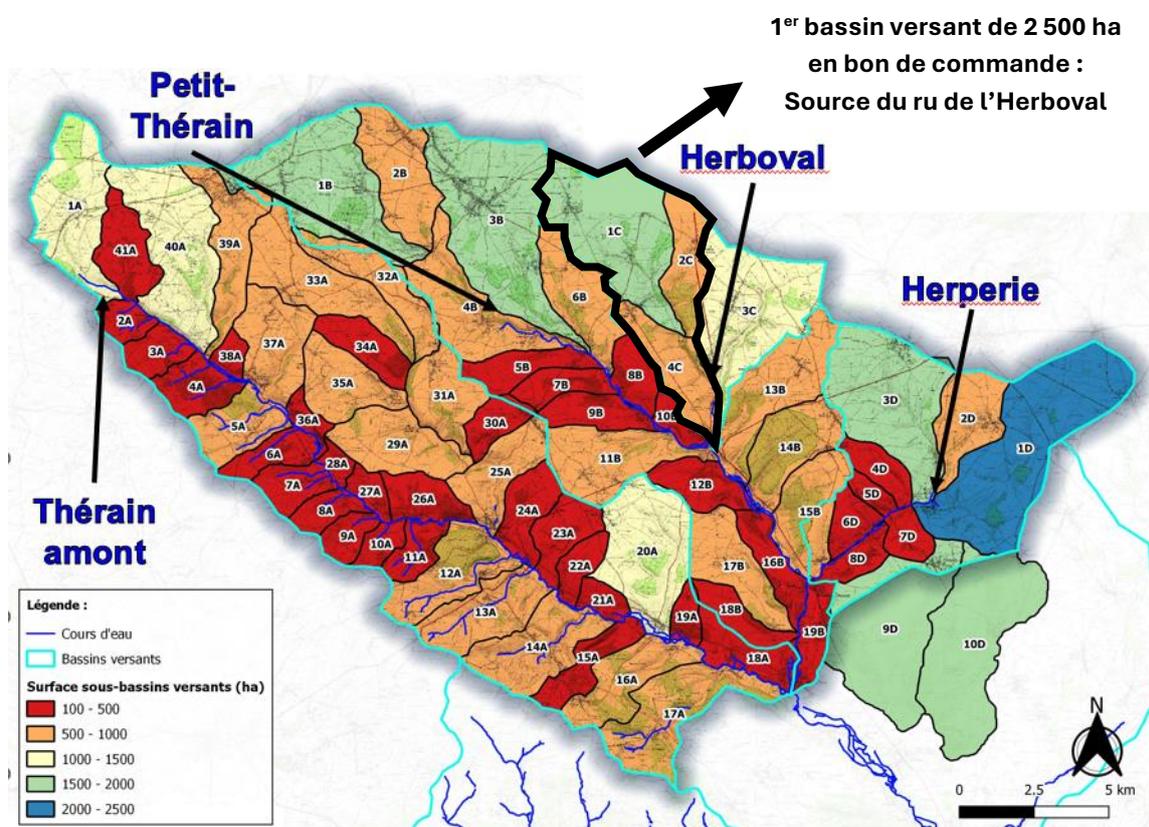
Abris de jardin et talus emportés

Photographies d'une partie de l'impact des orages de mai 2024 sur le Thérain amont et aval

2. La signature d'un marché d'étude pluri annuelle pour de conception de travaux jusqu'en 2028

En réponse à cette année particulière, le SIVT a commandité pour les 4 ans à venir des études de programmation de travaux auprès de SOGETI Ingénierie (2024-2028). Ce marché à bons de commande s'inscrit à la suite de la hiérarchisation des bassins versants faite en 2022.

L'objectif est de pouvoir avancer des projets en régie, tout en confiant parallèlement à un prestataire des études sur des bassins versants plus vastes afin d'établir des programmes de travaux sur des secteurs prioritaires.



1^{er} bassin versant de plus 2 500 ha à l'amont de l'Herboval qui sera étudié en 2025

Plan de financement :

Ce projet est subventionné par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) à hauteur de 80%, le reste à charge sera supporté par le SIVT.

3. Obtention de la Déclaration d'Intérêt Générale :

Le SIVT a déposé sa 1^{ère} Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G) pour des travaux de ruissellement auprès des services de la DDT en avril 2024. Travaux approuvés par arrêté préfectoral dès le 1^{er} octobre.

Cet arrêté résulte de 2 années de concertation avec les services de l'État.

Ce document va permettre au SIVT de mettre en œuvre des actions dites d'hydraulique douces (haies, talus, fascines) sur des parcelles privées ou publiques afin de limiter l'érosion des sols par ruissellement.



DECLARATION D'INTERET GENERAL POUR LA LUTTE GLOBALE CONTRE L'EROSION DES SOLS PAR RUISSELLEMENTS SUR LES BASSINS VERSANTS DE L'AVELON, DU PETIT-THERAIN ET DU THERAIN AMONT (CC4R, CCPB, CCPV et CCS)

En bref, ce document permet une accélération de l'instruction réglementaire dans l'émergence des projets.



4. Emergence des premiers travaux :

Les premières actions inscrites concernent des projets négociés directement avec les exploitants agricoles en Picardie Verte et ceux découlant de l'étude de la Chambre d'Agriculture en Pays de Bray.

Les grandes lignes des deux premiers projets sont présentées pages suivantes.

Exemple du bassin versant d'Hémécourt en Picardie Verte :

Cours d'eau	Le Thérain amont
CatNat inondation	17/01/1995, 25/12/1999 et 27/05/2018
Récurrence	Dernière épisode datant de mai 2018
Phénomène	Écoulement d'eau concentré lors de forts orages de 30mm en moins d'une heure
Dégâts causés	Bien privés inondés, routes dégradées et colmatage du Thérain amont
Facteurs	Ruissellement concentré se formant sur un plateau agricole de 100 ha. Accélération des eaux dans 2 ravins avant l'arrivée dans la commune.



Ravine s'étant formée en mai 2018 en haut du bassin versant

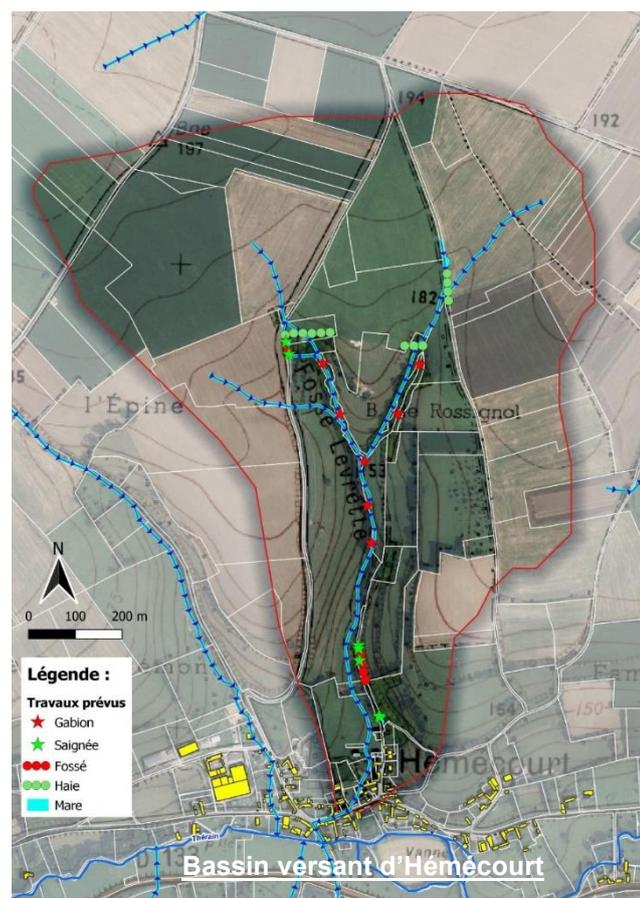
Récapitulatif des travaux :

- Haies : 230 ml
- Gabions ;7
- Mare : 2
- Saignée : 7
- Fossés : 105 ml

Plan de financement :

30 000,00 € HT

24 000,00 € (80%) – 6 000,00 € (20%)

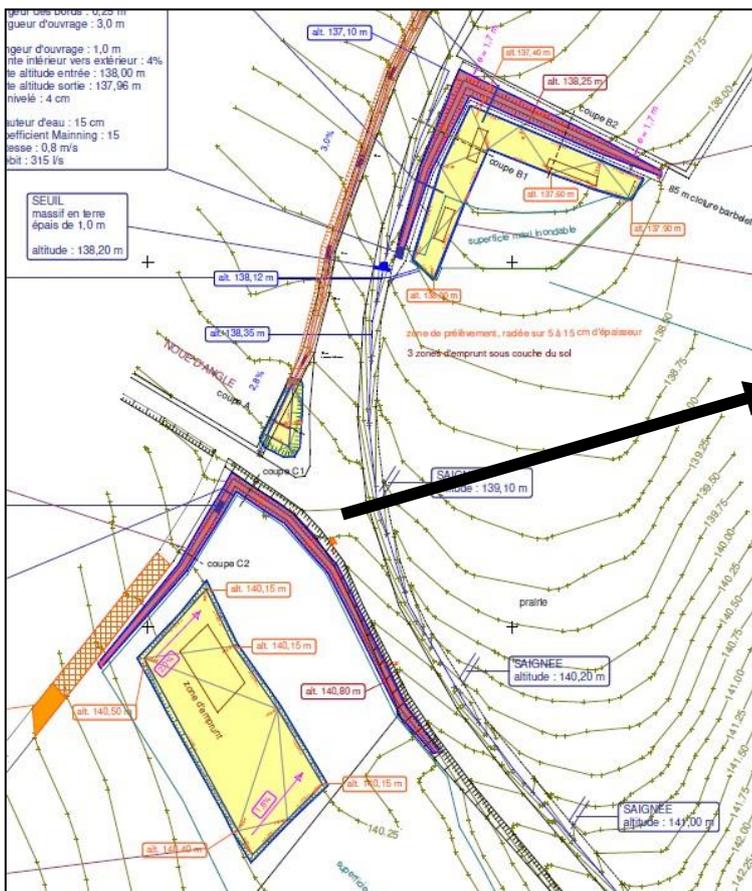


Exemple du bassin versant de la Cavée à Vaches (Villers Saint Sépulcre) :

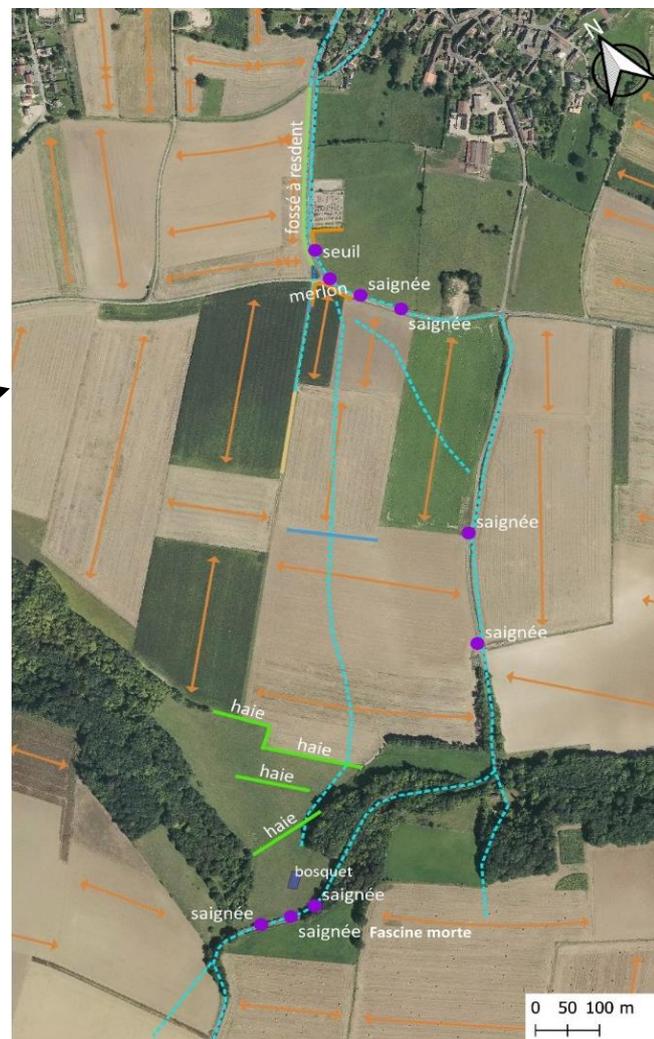
Cours d'eau	Ruisseau du Moulinet, affluent de l'Avelon
CatNat inondation	25/12/1999 et 16/06/2019
Récurrence	Tous les 5 à 10 ans
Phénomène	Ruissellement concentré lors des orages de 30 mm en moins d'une heure
Dégâts causés	Biens privés et publics inondés, routes dégradées et colmatage du ru
Facteurs	Routes et chemins drainant les eaux de ruissellement vers le village, fond de vallon urbanisé.



Saturation des fossés durant l'inondation de 2019



Plans des travaux prévus sur le bassin versant de la Cavée à Vaches à Villers-Saint-Barthélémy



Récapitulatif des travaux :

- Haie 460 ml
- Saignées 8
- Merlons busés 188 ml
- Fossé à redents 317 ml
- Noue d'infiltration 50 m²
- Rehaussement de chemin 237 ml

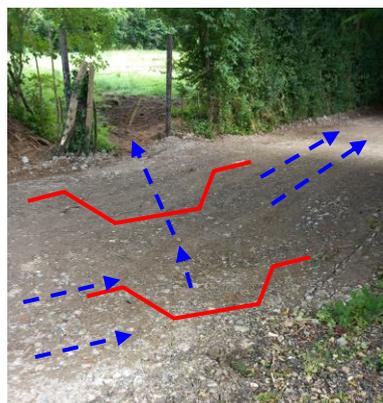
Plan de financement :

- 30 000,00 € HT
24 000,00 € soit 80% financement AESN
et
6 000,00 € soit 20% autofinancement

5. Conseils et accompagnements aux collectivités sur les EPCI ayant transféré la compétence

Plus d'une dizaine de communes impactées par les coulées de boue a sollicité le SIVT pour un constat, des conseils et un accompagnement.

Comme cela fût le cas à Gaudechart en 2023, la commune de Saint-Maur a installé des balles de pailles après les orages de mai. S'en est suivi également des travaux simples d'amélioration des écoulements dans les fossés et le long des chemins (saignées...).



Diriger une part du ruissellement vers des zones sans enjeux



Carrés de pailles pour filtrer et ralentir le ruissellement au point bas de la parcelle

Travaux d'urgences mis en place par la commune de Saint-Maur après les orages de mai 2024

Récapitulatif de l'action du S.I.V.T sur 2024 en quelques chiffres :

- 30 exploitants rencontrés dont une dizaine ont signé une convention pour des travaux ruissellement ;
- 5 sites inscrits et approuvés dans la 1^{ère} D.I.G dont les 1^{ers} travaux sont programmés pendant l'hiver 2024-2025 ;
- 15 communes ont bénéficié d'un constat et des conseils du SIVT après les orages ;
- 1 marché à bons de commande de 200 000,00 € HT pour des programmes de travaux jusqu'en 2028 sur les 4 EPCI compétents (51 400 ha, 86 communes et 84 sous-bassins versants).

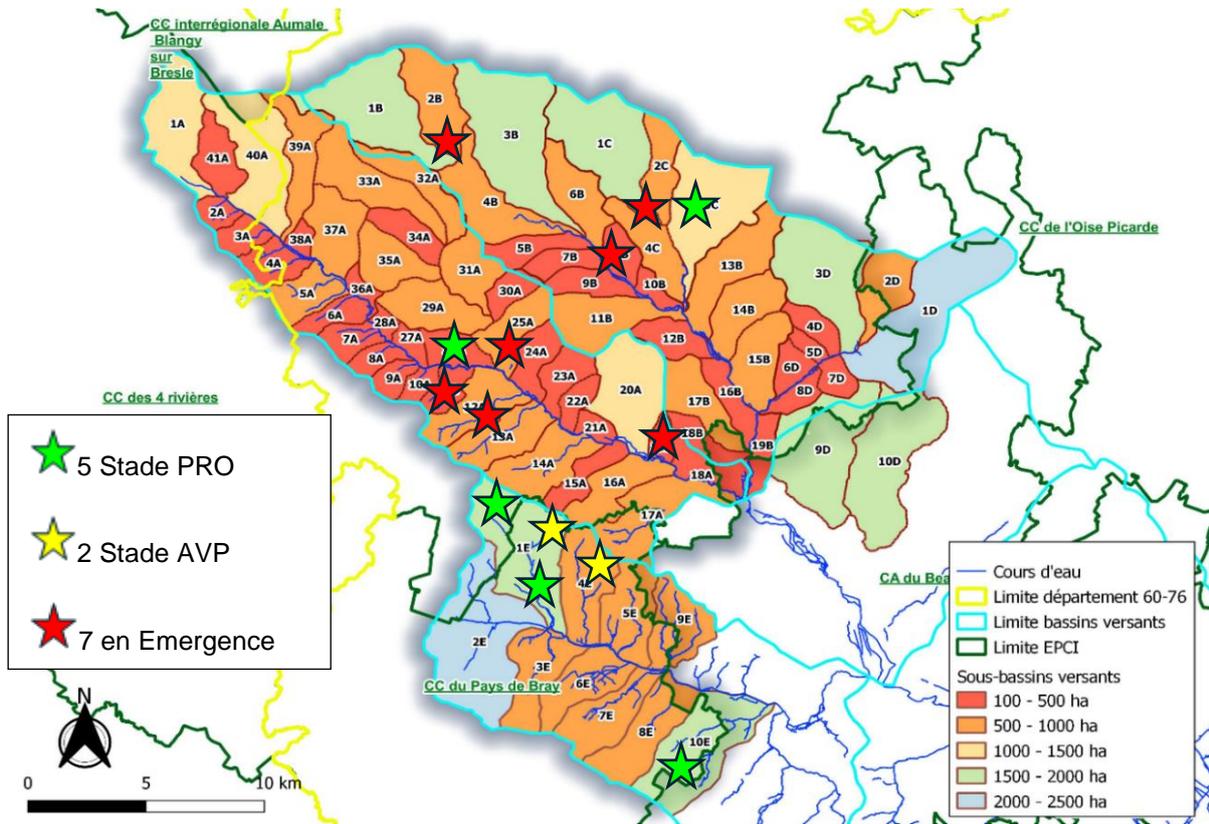
6. Actions à suivre et perspectives :

Cette nouvelle compétence pour le SIVT, se développe vite et la multiplication des événements nous imposent de redoubler nos actions ainsi, en 2025 d'autres projets seront réalisés.

Récapitulatif des travaux à venir :

- 1 200 m² de bandes enherbées ;
- 1 600m² de miscanthus ;
- 4 680 m² de silphies ;
- 1 652 ml haies et haies sur merlons ;
- 120 ml de fascines ;
- 525 ml de fossés et fossés à redents ;
- 1 630 m² de noues ;
- 8 gabions.

La carte page suivante localise les actions à venir et en émergence.



État d'avancement des projets ruissellement sur la vallée amont du Thérain

Actions d'animation et de communication :

1. Classes d'eau scolaire :

Le mauvais temps, aura impliqué plusieurs annulations, cependant au cours du printemps, 7 interventions auprès d'un public scolaire ont eu lieu.



Ainsi, 150 élèves des écoles de Montataire, Nogent sur Oise, Villers St Sépulcre et Cramoisy ont été sensibilisés à l'eau, la faune et la flore de l'écosystème du Thérain

Le 28 mars, les techniciens du SIVT à la demande de la MFR de Songeons sont intervenus au Forum Agroécologie du réseau MFR Hauts-de-France. Cette



journée a été l'occasion d'échanger avec une centaine d'élèves sur nos différentes missions en faveur des cours d'eau, des zones humides et de lutte contre les phénomènes d'érosion.

2. Animations grand public :

Plusieurs journées grand public ont eu lieu dans le bassin cette année encore, en partenariat avec des EPCI, communes et associations

Début avril, dans le cadre des semaines de l'Environnement environ 250 enfants se sont arrêtés sur le stand du SIVT pour découvrir quelques éléments de la faune et de la flore présente dans notre bassin.

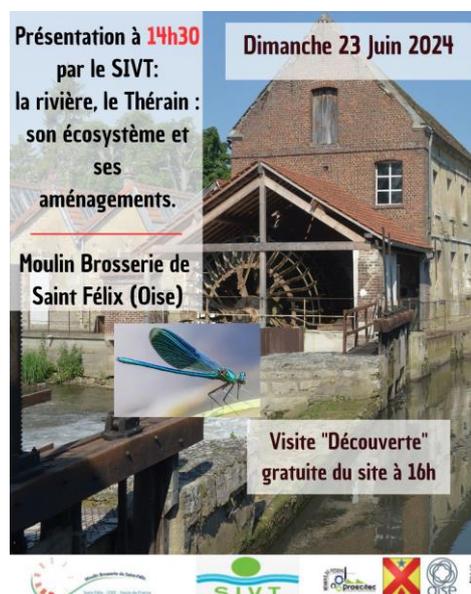


Le premier week-end de juin, les techniciens ont participé à la fête de la pêche au



plan d'eau du Canada de Beauvais. Cette manifestation organisée par la Fédération de l'Oise de la Pêche et de protection des milieux aquatiques a permis de faire découvrir à une centaine de personnes l'action du SIVT, mais également les travaux de restauration de continuité écologique réalisés sur le site.

Le 23 juin, dans le cadre des journées du patrimoine et à la demande des amis du moulin de Saint Félix, un technicien du SIVT a tenu une conférence sur le Thérain et la continuité écologique



Dans le cadre des fêtes de la science, deux animations sur Beauvais ont eu lieu les dimanche 6 octobre et jeudi 10 devant 50 personnes.



Soirée cinéma film : la rivière



Balade déambulée avec le service archéologique de Beauvais pour découvrir l'histoire des cours d'eau de Beauvais.

Enfin, le 7 novembre, dans le cadre d'une grande réunion publique sur le grand et petit cycle de l'eau sur le territoire de la CAB, le SIVT est venu présenter ses actions et l'intérêt de préserver et restaurer les champs d'expansions des crues.

Cette soirée organisée au CGR de Beauvais a réuni environ 150 personnes.



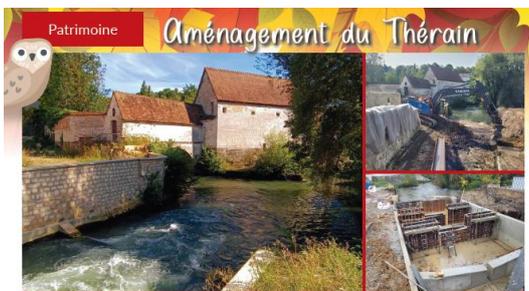
3. Articles de presse :

Au cours de l'année une dizaine d'articles de presse ont été publiés afin de présenter les actions mises en œuvre par le SIVT.

Vous en retrouverez quelques ci-dessous et page suivante.



Article le courrier picard



Entre Aout 2023 et février 2024, le Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT) a réalisé des travaux visant à retarder les débordements du Thérain dans Beauvais tout en restaurant la continuité écologique.

Travaux de restauration de la continuité écologique au Seuil de la Tour Boileau

Avant d'arriver à la réalisation des travaux, une longue concertation a été nécessaire avec les élus et l'Architecte des bâtiments de France pour que l'aménagement se fonde le plus possible dans le patrimoine du site de la tour Boileau.

Ainsi, l'aménagement retenu a été la construction d'une passe à poissons et d'un mur en pierre de taille en rive gauche.

Ainsi, la chute d'un mètre d'eau a été étalée sur plus de 20 m par la création de cinq bassins reliés par des chutes inférieures à 20 cm.

Ces faibles chutes permettent la franchissabilité des différentes espèces présentes dans le Thérain. De plus, chaque bassin a été équipé de fente facilitant le passage des poissons.

Cet imposant ouvrage, comportant pas moins de 260m³ de béton immergé sous les eaux de la rivière, est aujourd'hui quasi invisible.

Le coût de ce chantier a été de 555 693 € TTC, intégralement financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (60%) et les fonds Européens FEDER (40%).

La réalisation des travaux sur le seuil de la Tour Boileau et sur le Moulin de la Mie au Roy en 2023 permet aujourd'hui à la faune vivant dans le Thérain de pouvoir librement circuler dans le cours d'eau beauvaisiens sans rencontrer d'obstacle infranchissable.

Un suivi écologique sera mené avec la Fédération de pêche de l'Oise en 2025 afin de savoir si les populations piscicoles ont évolué.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SIVT
contact@sivt-therain.fr



La présentation des travaux réalisés sur la rivière le Thérain.

Afin d'évaluer l'apport des travaux, le syndicat mènera un suivi écologique dans les années à venir.

Les 516000€ nécessaires ont été financés à 90% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et à 10% par les fonds européens.

Les effets de la restauration sur le Thérain

La restauration de la continuité écologique "Ce n'est pas un truc de bobo" résume Fabienne Cuvelier, présidente de la Communauté de communes de Picardie verte.

"Ça dépasse les seuls poissons" renchérit Franck Cordier, vice-président en charge du développement durable. "C'est aussi la lutte contre les effets du réchauffement climatique, la protection de la ressource en eau".

Article le petit Beauvaisien

Article RCE Sully le Bonhomme picard

Les travaux le long du Thérain avec des agriculteurs volontaires



De fait, les bovins habitués à descendre dans l'eau, ont eu besoin d'un temps d'adaptation.

Les exploitants agricoles volontaires de Picardie verte se sont associés au programme : "En 2022, nous avons envoyé 80 courriers et accueilli 40 agriculteurs en réunion à Songeons et Saint-Omer. 17 ont accepté de participer au programme" précise Hugues Liégeois.

“UNE VACHE BOIT ENTRE 100 ET 150 LITRES D'EAU PAR JOUR. CES AMÉNAGEMENTS JOUENT À LA FOIS SUR LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DU LAIT CAR LES VACHES ONT MOINS DE RISQUE DE MALADIE”

Hugues Liégeois technicien de rivière au Syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT)

Un programme de 350 000€

L'Agence de l'eau a financé 80% du coût total (350000 euros), le reste étant à la charge des exploitants.

Les aménagements concernent l'Herperie, le ru d'Hanvoile, le Thérain et le Thérinet. Un travail de concertation intense a eu lieu avec les élus de Picardie verte et les éleveurs qui ont eu droit à du "cousu main" pour la pose des clôtures (en bois ou électriques), des descentes aménagées et l'installation des passages de gué.

Article travaux agricoles CC Picardie verte le Bonhomme picard

4. Site internet :

Depuis 1 an, un nouveau site internet a été créé avec de fréquentes mises à jour afin de présenter les actions de la structure.



Des vidéos et photos présentant les travaux sont régulièrement mises en ligne dans les actualités.

Site net : www.sivt-therain.fr



20bis Avenue de la Libération

60510 BRESLES.

Mail : contat@sivt-therain.fr